

Tous accusent le gouvernement !

Plus de 60 % des instituteurs de Seine-Saint-Denis ont répondu à l'appel des syndicats à la grève, à la suite du suicide de Christine Renon, directrice d'école à Pantin (Seine-Saint-Denis), le 21 septembre dernier. Dans sa lettre, elle met en cause les responsables de cette situation, ceux qui, depuis des décennies, mettent en œuvre une politique de démantèlement de l'école publique.

Le 3 octobre, ils étaient plus de 3 000, dans une forêt de drapeaux syndicaux, rassemblés devant la direction des services départementaux de l'Education à Bobigny, pour faire part de leur émotion mais aussi crier leur colère et leur indignation, **accusant les gouvernements successifs qui saccagent l'école avec leurs contre-réformes.**

Dans la nuit du 25 au 26 septembre, un incendie détruit l'usine chimique Lubrizol à Rouen (Seine-Maritime). L'entreprise est classée « Seveso seuil haut » (risques d'accident à forte dangerosité). Un immense nuage de suie se répand, en souillant tous les alentours. Pour la population, c'est l'angoisse et la colère.

Les habitants accusent les gouvernements successifs qui ont déréglementé le droit environnemental. En 2009, l'État a réduit les règles de contrôle sur les installations classées en créant le régime de « l'enregistrement », qui n'oblige plus les entreprises à conduire des études d'impact avant le lancement de certaines activités. Un décret du 13 avril 2010 a fait augmenter de 50 000 à 300 000 m³ le seuil en dessous duquel les entrepôts ne sont pas soumis à autorisation. Puis, Macron et sa loi de simplification administrative ont permis aux sites Seveso d'étendre leurs capacités de stockage.

A propos de la réforme des retraites, Macron a déclaré, le 3 octobre à Rodez (Aveyron) : « *Le régime doit toujours être équilibré [...]* » ; « *Ça veut dire que, si le conseil d'orientation des retraites (COR) nous dit : il manque 8-10 milliards, on devra dire : il faut travailler un peu plus longtemps, ça, c'est tout à fait vrai.* »

Le versement de la pension ne découlerait plus de droits acquis, mais d'une enveloppe financière déterminée par le gouvernement en fonction de la « règle d'or d'équilibre du système ». Cette « règle d'or » est définie par l'article 3 du traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG), qui stipule que « *la situation budgétaire des administrations publiques doit être en équilibre ou en excédent* ». Elle est à l'origine de toutes les mesures d'austérité. Pour Macron et Delevoe, l'enveloppe ne devrait pas dépasser 14 % du produit intérieur brut (PIB).

Les travailleurs accusent les gouvernements successifs qui n'ont cessé de remettre en cause le système de retraite par répartition.

Seule une grève générale bloquant l'économie du pays contraindra le pouvoir à reculer. L'enjeu, c'est le retrait du plan Macron-Delevoe sur les retraites, mais aussi le retrait de toutes les contre-réformes anti-ouvrières et antidémocratiques qui frappent la classe ouvrière, la jeunesse et la démocratie.

Lisez toutes les informations concernant toutes ces questions dans *La Tribune des travailleurs*.
Prenez contact avec le POID.

☐ Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant démocratique.

Nom, prénom :

Adresse :

A retourner à : poidemocratique@orange.fr

ou à POID, 67 avenue Faidherbe, 93100 Montreuil.